LA JOURNÉE SPORTIVE

CYCLISME

Henri Suter, sur pneus WOLBER enlève la course Paris-Tours

Après Paris-Roubaix, voici que s'est disputé hier l'annuel Paris-Tours cycliste qui a réuni un lot de 120 concurrents.

L'intérêt de l'épreuve résidait cette année dans le fait que sa distance avait été réduite de 100 kilomètres, c'est-à-dire qu'au lieu d'en comporter 350, le parcours n'était plus que de 253 kilm.

C'est ainsi que le 21e Paris-Tours devient une course qui, comme Paris-Roubaix, doit être menée à vive allure, elle en constitue du reste la revanche et ceux qui ont dû s'incliner dans la classique épreuve pascale, aspiraient hier, à prendre leur revanche.

La réduction de la distance a, bien entendu, obligé aussi les organisateurs à retarder le départ, au lieu de 6 heures, s'est à 8 heures exactement que l'envolée a été donnée à tous les pointés sans exception, c'est-à-dire à un peloton de 120 coureurs parmi lesquels figurent tous les as du moment à l'exception des frères Henri et Francis Pélissier dont le forfait était prévu.

C'est devant une foule nombreuse que les opérations préliminaires du départ se sont déroulées par un temps superbe bien que quelque peu frais, au Pont Noir, lieu fixé pour le départ et où les concurrents avaient été amenés à petite allure de Suresnes.

Un incident imprévu a, un moment, jeté la perturbation dans les rangs des coureurs, en effet, sitôt que le directeur de la course procédait à un ultime appel, un imposant groupe de 150 coureurs se présenta sur la route : c'étaient les partants d'une épreuve intermagasins qui venaient de s'élancer sur le même parcours pour atteindre Rambouillet.

Les Paris-Tours ne quittèrent pas la route et les coureurs durent se faufiler sur les trottoirs pour éviter le groupe des professionnels et continuer la course, ce ne fut du reste qu'un incident qui égaya le départ et ne le gêna en rien.

LA COURSE

CHARTRES. — Les concurrents de la course cycliste Paris-Tours sont passés en peloton à 10 h. 17, Rebry et Verschueren menant.

Les coureurs étant passés en peloton très serré, le directeur de la course a annulé le contrôle de Chartres.

Un accrochage assez sérieux s'est produit au gué de Longroi, une dizaine de coureurs ont fait une chute. L'un d'eux, Leblanc, assez sérieusement blessé, a dû abandonner la course.

A Châteaudun, un peloton de 17 coureurs emmené par Van Slembrouck, Charles Pélissier et Le Drogo passe à 11 h. 27. A une minute, suit un deuxième peloton emmené par Bellenger.

A Vendôme (166 kilm.), le peloton se présente au contrôle à 12 h. 40. Van Slembrouck signe le premier suivi de Suter, Souchard et Greau. Signent à 12 h. 42, Binschbonnet, Van Hevel, et Verjaecke. A 12 h. 44, Signent Deawele et Copin.

A CHATEAURENAULT (191 kilm.), Le peloton tête passe à 13 h. 20 emmené par Van Slembrouck, Suter, Souchard, Greau, Ronsse, Dossche, Le Drogo.

L'ARRIVÉE

La course a été gagnée par le Suisse Henri Suter, qui a renouvelé sa victoire de l'an dernier en 7 h. 9' 44" devant Van Slembrouck à une demi-longueur Ronsse ; à une longueur Souchart en 7 h. 10' 11" bellbeque en 7. Verwaecken en 7 h. 15' 52" ; 5. Grégoire 7 h. 18' 18" ; 9. Gras même temps ; 10. Louesse même temps ; 11. Greau 7 h. 20' ; 12. Léopold Matton 7 h. 20' 13" ; 13. Hector Martin 7 h. 21' 24" ; 14. Geldhof même temps ; 15. Van Hyfte 7 h. 23a 27" ; 16. Dewaele 7 h. 24' 30" ; 17. Tailleu même temps ; 18. Alancourt 7 h. 26' 55" ; 19. Adolphe Benoit 7 h. 30' 30" ; 20. Nicolas Frantz même temps ; 21. Cuvelier ; 22. Copin ; 23. Jules Matton ; 24. Hesjenaers ; 25. Bonnet ; 26. Marcel Huot.

***

L'époque du Tour de France cycliste approche à grands pas et les vaillants routiers de la célèbre marque violine **AUTOMOTO**, s'entraînent avec acharnement pour la formidable épreuve que cette marque a gagné consécutivement depuis quatre ans. Un jeune coureur, Ronsse, de cette Maison, a remporté il y a quinze jours, une splendide victoire dans Paris-Roubaix, devant des hommes de grande classe. Paris-Tours fut pour les athlètes d'**AUTOMOTO**, un exercice d'entraînement en vue des performances futures. On ne peut pas gagner tous les jours, mais le Livre d'Or de la Bicyclette Automoto, n'en demeure pas moins le plus imposant de la période actuelle.

Demandez le nouveau catalogue 1927, AUTOMOTO, 162, Avenue Malakoff, Paris (16e).

CYCLES LUCER

10, rue des Arts, LILLE

Maison de gros fondée en 1909

Vente au détail à des prix sans concurrence

Bicyclettes garanties, depuis..... 350 fr.
Machines à coudre d'origine, depuis 650 fr.
Voitures d'enfants, depuis..... 225 fr.

Accessoires — Réparations

R. C. Lille 8744 — Téléphone 14-31

LE GRAND PRIX DE BEAUCAMPS

Victoire de Marcel Pollet sur cycle RYSSEL

La Grand Prix de Beaucamps organisé par le Cyclo Club Wavrinois s'est disputé hier sur un circuit à couvrir quatre fois ce qui portait la distance à parcourir à 55 kilomètres.

Cette épreuve qui avait réuni 56 engagements fut âprement disputée et le vainqueur Marcel Pollet, sur cycle RYSSEL, a bien mérité la victoire.

Les opérations préliminaires sont rapidement terminées et plusieurs coureurs qui n'avaient pas envoyé leur engagement se sont vu refuser le départ.

Il est bon de rappeler à ce sujet que les engagements doivent être adressés avant la clôture fixée au jeudi soir pour toutes les épreuves qui se disputent sous les règlements de l'U.V.F. Cette mesure est bonne et il est heureux que les délégués sportifs de service la fasse respecter.

48 coureurs se rangent sous les ordres du starter qui donne le départ à 8 h. 25.

Le train est rapide dès le début et le peloton est emmené par Van Brussel pendant quelques kilomètres.

A la sortie de Sainghien, Lemang démarre brusquement emmenant dans sa roue, Rambaut et Marcel Pollet et immédiatement les trois compères prennent 100 mètres et ils terminent ensemble le 1er tour couvert en 26 minutes.

Derrière, après un moment d'hésitation, la chasse s'est organisée mais malgré les efforts de Dautricourt, Vanbrussel Butez, Houdar, etc., les leaders conservent et même augmentent un peu leur avance.

Le second tour est effectué en 25 minutes à 300 mètres Dautricourt et Butez, puis à 1 minute, Tuypens.

Van Brussel crève à ce moment et Dantricourt qui s'était détaché du groupe des poursuivants, est victime d'un accident de machine et doit abandonner.

Dès lors, la course ne subira plus de changement, les hommes de tête augmentant encore leur avance. Ils terminent leur troisième tour en 23 minutes, suivis à 2 minutes de Tuypens, Bétremieux et Butez.

Nos trois hommes de tête se présentent ensemble au sprint et dans un beau déboulé, Marcel Pollet passe en vainqueur la ligne d'arrivée, suivi à une demi longueur de Rambaud Raymond, bien revenu et de Lemang Julien relevé

Résultats : 1er Pollet Marcel, sur cycle RYSSEL ; 2e Rambaud Raymond, sur cycle DULEIOR ; 3e Lemang Julien, sur cycle RYSSEL ; 4e Déré Léandre, sur cycle DULEIOR ; 5e Tuypens Omer, sur cycle DULEIOR ; 6e Coniot ; 7e Tulmothier F. ; 8e Houdaer Joseph ; 9e Buter, 10e Antrop ; 11e Burette, 12e Deroubaix, 13e Willems, 14e Pinchon ; 15e Wnyemans, 16e Facon, 17e Deshuisson 18e Pollet Michel, 19e Cordemans Cyrille, 20e D'Hellander.

Les Cycles RYSSEL sont en vente chez Arthur DUBOIS, Cycles, à NAUSOURDIN.

A LA MADELEINE
LE GRAND PRIX DEGANDT

Belle victoire de Marceau Pattyn sur cycle WALTOR

La Pédale Madeleinoise dont le siège est 210 rue de Lille, a organisé hier le Grand Prix Degandt, qui a obtenu un gros succès. M. Warquier, secrétaire du club, assisté de MM. Dubuisson et Lalau, facilite la tâche du délégué de service de l'U.V.F. M. Cavelart.

Trente-neuf coureurs, parmi lesquels nous reconnaissons : Pattyn, Debert, Debrnycker, Hochart, Maselle, Holvaet, Vanhée, Houdart, etc., se présentent au départ qui sera donné à 15 h. 18 par le président du club M. Dubuisson.

LA COURSE

L'épreuve fut dans l'ensemble, très dure en raison des cotes de Wervicq et Linselles qui furent grimpées deux fois.

Dès le départ, la bataille s'engage très fortement, sous la direction de Masselle et Debruyker. Beveragne mène à son tour et le peloton s'allonge.

Vanbée démarre dans la cote de Wervicq et se sauve avec Pattyn. Derrière, Hollebecq, Hoohard, Vienne, Lindeboom, Debruycker, et Villebois chassent avec ardeur ; Houdart, Denolf voguent de concert. Beveragne crève.

Au virage des 6 coins, Hollebecq fait une chute et se trouve handicapé. Le 1er tour est bouclé en 1 h 06 par Pattyn et Vanhée ; à une minute, Villebois et Vienne ; à 30 secondes Hollebecq, puis Hochard et Debruycker.

Le 2e tour est entamé et Vanhée crève à la sortie de Marcq. C'est fini, Pattyn dans un beau style terminera seul la course en franchissant la ligne d'arrivée avec quatre minutes d'avance sur ses suivants.

Derrière, la seconde place à changer plusieurs fois de titulaires, Vienne réussit à lâcher Villebois dans la côte de Wervicq. Vanhée, Debruyker, Hochart, accidentés furent un retour merveilleux et le classement s'établit comme suit :

LE CLASSEMENT

1er Pattyn sur cycle WALTOR, à 17 h. 27 ; 2e Debruycker sur cycle WALTOR à 17 h. 31 ; 3e Vanhée à une roue ; 4e Vienne sur cycle WALTOR ; 5e Deberdt sur cycle DULEIOR ; 6e Hochart Maurice sur cycle EEUZELINCK, 1er des débutants ; 7e Villebois sur cycle WALTOR ; 8e Beveragne ; 9e Hollebecq ; 10e Lindeboom, 2e des débutants ; 11e Castelain ; 12e Blondel ; 13e Cottignies ; 14e Holvoet, 3e des débutants ; 15e Lemaire ; 16e Blondel, 4e des débutants.

LE CIRCUIT DE TOURCOING

Victoire de Sanctorum

Hier s'est disputé à Tourcoing une épreuve qui a obtenu un gros succès. Parfaite organisation du Vélo Club Tourquennois, qui enlève les cinq premières places.

La première place fut disputée par un peloton de 9 coureurs et qui donna les résultats suivants :

1er Sanctorum, V.C.T. ; 2e Pauwels Marcel, sur cycle RYSSEL du V.C.T. à 1/2 longueur ; 3e Vercamer, du V.C.T. ; 4e Voet René du V.C.T. ; 5e Vandevielle du V.C.T. ; 6e Morant sur cycle OSLTNA, du V.C. Lillois ; 7e Overfeld ; 8e Dermmelaere ; 9e Vercambre ; 10e Wattel à 50 mètres ; 11e Lacourte ; 12e Samyh, qui crève au dernier tour ; 13e Pynckett ; 14e Verbecke ; 15e Vercamer ; 16e Coulon ; 17e Hiergens ; 18e Nuttens ; 19e Couset ; 20e Desvenin, 1er des débutants.

***

Les cycles CELTHA, qui permirent à Morant de se classer dans le peloton de tête sont en vente au 22 rue Sroin-Maillen et chez M. Defraumont, 89, rue d'Arras, Lille.

Louis Bervacque sur cycle "LA FRANCE" triomphe à Lewarde

BELLE COURSE DE FAVA SUR CYCLE « ROYAL FABRIC »

Hier s'est disputée sur le parcours Lewarde, Auche, Bouchain, Cambrai, Arras, Douai Lewarde, soit 100 kilomètres, une belle épreuve organisée par M. Joseph Hérent. Un grand nombre de coureurs avait pris le départ. Ces derniers se livrèrent une lutte serrée. Dans la Côte de Saint-Nicolas, à la sortie d'Arras, le crack des cycles ROYAL FABRIC, Fava, se sauva et ne fut rejoint qu'à Douai après une chasse ardente de ses adversaires. Onze hommes se présentèrent au sprint final et Louis Bervacque, sur cycle LA FRANCE, s'adjugea la première place.

Fava vit fondre ses espoirs par suite d'une mauvaise crevaison.

Voici comment furent jugées les arrivées : 1er Louis Bervacque sur cycle LA FRANCE ; 2e Lauverrier, sur cycle LA FRANCE ; 3e Cardot, sur cycle RYSSEL ; 4e Delhaye, 5e Lampaert, 6e Becaert, 7e Desmetire, 8e Sonnaert, 9e Carrein, 10e Lesaffre, 11e Fava, etc...

Seul agent des Cycles ROYAL FABRID, DÉNIGOT 86, rue Au Faubourg de Roubaix, LILLE.

RUSTINES

POUR RÉPARER BON pour échantillon
INSTANTANÉMENT
toutes les chambres à air
SANS DISSOLUTION
SANS ESSENCE
SANS RIEN

Adresse
Joindre 1 fr. en Timbre-p.
Établissements Rustines
10 bis, rue du Bois
— CLICHY (Seine) —

Martha de Buc, sur cycle Ryssel se distingue à Roulers

Hier, s'est disputé à Roulers, une épreuve féminine sur un parcours de 32 kilomètres. Martha De Buc, sur cycle RYSSEL, s'adjugea la première place tandis que la seconde revenait à Odile Van Eeckout qui se classait à une demi longueur.

AU CYCLO CLUB CAMBRÉSIEN

Dimanche 8 mai : brevet militaire de 100 kilomètres sur le parcours de Cambrai, Lewarde, Douai, Arras et Cambrai organisé par le C.C.C. sous les règlements de l'U.V.F.

Course ouverte à tous coureurs français, toutes catégories. Départ du siège à 12 heures.

Pour s'inscrire s'adresser au siège du C.C.C. café des Sports 3, boulevard Faidherbe, à M. Pierson, trésorier, téléphone 4.24.

LE GRAND PRIX DE L'UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE LABUISSIÈRE

L'U.V.L. organise le 8 mai prochain une grande course cycliste départementale ouverte aux débutants, 4e catégorie. L'itinéraire a été choisi sur un parcours de 52 kilm. de bonne route. Départ face au siège chez Duplouich-Verdin, aux 4 chemins à 15 heures.

Labuissière, Bruay, Divion, Ourton, Diéval, Valhuon, Pernes, Cambrain-Châtelain, Divion, Houdain, Bruay, Labuissière, Haillicourt, Fouquières, Hesdigneul, Labuissière.

Cette épreuve est dotée de nombreux prix et primes offerts par les généreux donateurs de Bruay et Labuissière ; au 1er 60 fr. ; 2e 50 fr. etc. 10 primes réservées aux coureurs des clubs affiliés au groupement de l'arrondissement de Béthune ; au 1er objet d'art valeur 60 fr. ; et 30 fr. en espèces, etc.

Droit d'engagement 4 fr. Inscription au siège et chez Dewimille Louis, 2, rue Lecerrier à Bruay-en-Artois.

APRÈS LE GRAND PRIX DU VÉLO CLUB LOOSSOIS

Cette épreuve étant homologuée par la Commission Sportive de l'U.V.F., la distribution des prix se fera le 3 Mai au siège du Vélo Club Loossois, à partir de 18 heures. Tous les membres actifs du Vélo Club Loossois sont priés d'assister à la réunion qui se fera au siège le 5 Mai à 20 heures du soir, distribution des prix aux coureurs du club. Cotisations du mois et questions diverses.

AU VÉLO CLUB LENSOIS

Nous rappelons que le 15 Mai prochain aura lieu le grand prix « Ernest Carpentier » organisé par le Vélo Club Lensois, sous le contrôle de l'U.V.F. sur un parcours de 75 kilm. et réservé aux coureurs du Pas-de-Calais ; nombreux prix, droits d'engagement 4 fr. chez Carpentier Ernest, rue de la Gare.

Le 22 Mai, championnat de 100 kilomètres sur route du Pas-de-Calais organisé par le V.C.L., ouvert aux coureurs hors catégories. Itinéraire : Lens, Béthune, St-Pol, Arras, Lens ; arrivée Place Jean Jaurès face à l'Hôtel de Ville. Au 1er arrivé, 150 fr. ; 2e 100, 3e 75, etc., en tout 10 prix, en

FOOTBALL-ASSOCIATION

Entente Lilloise et Sélection de Moulins-Lille font match nul par 2 buts à 2

Chaque année, de généreux promoteurs organisent une rencontre amicale, dont la recette est versée entièrement à la caisse des conscrits de Moulin-Lille. Ce match amical eut lieu hier, sur le ground de l'Olympique Lillois, et opposa la Sélection de Moulins-Lille à une Entente Lilloise, qui en l'occurrence était uniquement composée des équipiers du grand Club Lillois. Peu de monde malheureusement avait répondu à l'appel des organisateurs et c'est devant un public très clairsemé que se déroula la partie.

Comme il fallait s'y attendre, la rencontre fut disputée de façon très courtoise, mais la lutte n'en fut pas moins très serrée entre les deux équipes en présence, qui comprenaient chacune d'excellents éléments. Dans l'ensemble, le match fut égal et le résultat nul reflète assez exactement la physionomie de la rencontre. Si on nota peut-être plus de cohésion dans l'équipe lilloise, la sélection de Moulins-Lille fit preuve par contre de plus de fougue et d'une volonté de gagner plus évidente. Le gardien lillois, Nacci des Juniors de l'O.L. qui fit une partie magnifique, fut d'ailleurs mis plus souvent à l'ouvrage que son vis-à-vis.

Le match resta intéressant du début à la fin et malgré la température plutôt chaude, les joueurs ne ménagèrent pas leurs efforts. Il y eut de jolies phases de jeu de part et d'autre et quelques équipiers se firent applaudir, avec justice d'ailleurs.

En première mi-temps, les Lillois prirent net avantage et arrivèrent au repos avec une avance de deux buts. Après la pause, les Sélectionnés se démenèrent comme des diables et réussirent un joli but ; puis prenèrent un train sévère jusqu'à la fin. Les Lillois rétèrent quelques belles occasions d'augmenter la marque et Moulin-Lille égalisa, après un coup franc très discutable, bien donné par Verhaegue et repris d'un heading par Devresse. La partie se termina sur un draw, après une attaque très dangereuse de Dermie qui termina par un boulet juste au-dessus, après que Nicole eut stoppé un bel envoi de Dermie.

EN HAUT : l'Equipe de Moulins-Lille. — EN BAS : Celle de l'Entente Lilloise.

En résumé, match intéressant, très amicalement joué par deux équipes de force à peu près égale, et largement arbitré par M. Verstrecte, de l'O. L.

Les meilleurs furent, chez les Lillois : le goal-keeper, déjà cité, qui fit des arrêts splendides, Dermie, Denglos, Nachtergaele ; chez les Sélectionnés de Moulins-Lille : Hélyn, Lecat, Verhaegue Florent et Schillens.

LES BUTS

Des Lillois. — 1er but : Sur centre de Nachtergaele, Vanuxem reprend de volée et envoie dans les filets.

2e But : Sur centre impeccable de Dermie, qui prend Hélyn de vitesse, Vanuxem rate, mais Deforge reprend et marque imparablement.

Les deux buts en première mi-temps.

Ceux de Moulins-Lille. — 1er but : Dès le début de la deuxième mi-temps, Elsermans file feinte et envoie un beau boîté dans le haut des filets.

2e But : Sur coup franc bien donné par Verhaegue, la balle est manquée par plusieurs joueurs et échoue finalement sur Devresse, qui d'un joli heading, marque en coin.

LES ÉQUIPES QUI ONT JOUÉ.

Entente Lillois. — Nacci ; Gravelines, Berry ; Denglos, Fenez, Demeyère ; Nachtergacle, Deforge, Vanuxem, Caullery, Dermie.

Sélection Moulins-Lille. — Nicolle ; Hélyn, Vandamme ; Schellens, Florent, Warie ; Devresse, Clicteur, Elsermans, Lecat, Verhaegue.

M. V.

LE QUATRIÈME CRITERIUM CYCLISTE INTERNATIONAL DU "RÉVEIL DU NORD"

ORGANISÉ SOUS LES RÈGLEMENTS DE L'U. V. F.

230 Kilomètres — **10.000 fr. de PRIX** — DIMANCHE 22 MAI

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Je soussigné (nom et prénoms) .....
né le (date de naissance) .....
à (ville) ....., domicilié actuellement
à (ville) ....., rue ....., n° ....
département .....

Après avoir pris connaissance des règlements du Critérium Cycliste International du Nord, que j'approuve dans son entier, déclare m'engager en qualité de ..... (classe et catégorie).

Numéro de la licence ..... Nom du Club .....

Indiquer la marque de bicyclette .....,
de pneumatique .....

Je joins la somme de trois francs, montant de mon droit d'engagement.

(A REMPLIR LE CAS ÉCHÉANT) par les juniors.

J'autorise mon fils, le coureur .....
à prendre part au Critérium Cycliste du Nord et déclare dégager les organisateurs de toute responsabilité, comme il est dit au présent règlement, que j'approuve en son entier.

Date et signature

Comité National des Sports au sein duquel se trouve représenté notre Fédération.

C'est ainsi que dans le GYMNASTE, Moniteur Officiel de l'Union, N° 19 du 1er Avril 1927, nous relevons ce qui suit :

« M. André Tardieu, Ministre des Travaux Publics a reçu le Bureau du Comité National des Sports, qui lui a été présenté par MM. Henry Paté, député, vice-président de la Chambre des Députés ; Paul Pelisse sénateur, président du Groupe Sportif du Sénat ; Jean de Castellanne, vice-président du Conseil Municipal, président du groupe sportif municipal.

Le Comité National des Sports était ainsi représenté : MM. Charles Gazalet, vice-président du C.N.S. ; Léon Breton ; J. Genet ; Georges Brun ; Deraudière ; Comte Raoul d'Arnaud ; Vimart ; E.-G. Drigny ; Frantz Reichel, secrétaire général.

MM. Henry Paté, Paul Pelisse et le secrétaire général, ont exposé au Ministre les doléances de toutes les Fédérations Françaises en ce qui concerne le tarif G.V. N. 108. Les restrictions qui lui ont été apportées rendent dérisoires les avantages qu'il procure et sont telles, même, que les Fédérations et sociétés sportives ne peuvent y participer.

Ils ont demandé au Ministre que les Sociétés Sportives soient traitées sur le même pied que les artistes, que les acrobates de music-hall de cirques, c'est-à-dire le droit avec le collectif au demi-tarif à tous les rapides et express, la réduction à cinq du nombre des voyageurs, pour obtenir un collectif.

Le Ministre a promis à la délégation d'examiner avec toute l'attention qu'elle mérite une question qui présente un intérêt aussi considérable pour le développement du sport en France, développement auquel est intéressée la santé physique et morale de la race Française. »

Placée sous de telles auspices, la solution de la question du transport de nos équipes ne saurait plus tarder.

Tous nos souhaits vont vers sa prochaine réalisation, et tous nos remerciements se portent vers ceux qui, sans relâche, sans parti-pris, en vrais sportifs, travaillent journellement à l'amélioration et à la diffusion du sport. — Louis d'HENRY.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Sporting Club Fivois bat Union de Flandre par 5 buts à 0

Un bon millier de personnes s'était déplacé au terrain Vignot pour assister au match amical opposant une équipe mixte du Sporting-Club Fivois à la sélection de l'Union de Flandre.

Après un match d'une courtoisie exemplaire, tout le monde s'est retiré enchanté de l'évolution des deux équipes.

A vrai dire ce fut une rencontre très intéressante où les deux adversaires se dépensèrent sans compter.

Les Fivois se montrèrent supérieurs par la technique et dominèrent la plus grande partie des opérations.

Cependant les Unionistes pratiquèrent un jeu de défense remarquable tant et si bien que quinze minutes avant le coup de sifflet final le score n'était que de 1 but à 0.

Dans ce dernier quart d'heure, Fives afficha une précision qui souleva l'enthousiasme et ses avants furent durant ce temps, vraiment tranchants.

C'est alors que la marque fit le « charleston » au grand désappointement des représentants de l'U. F. qui ne s'avouèrent, malgré tout, jamais vaincus.

Dans l'ensemble, Fives fut supérieur dans toutes les lignes et son succès est mérité sans pour cela justifier les cinq buts d'écart.

A l'Union de Flandre on joue un football d'une qualité qui n'est pas négligeable. Au point de vue défensif, on est surtout adroit, c'est cependant ce qui a accentué la débâcle, car n'oublions pas que la meilleure défense réside dans l'attaque.

Les demis, très bons, furent quand même surclassés par leurs vis-à-vis et c'est là surtout qu'il faut situer le point de départ de la victoire fivoise.

On a beaucoup apprécié le goal-keeper de l'U. F. Reconnaissons qu'il fut admirable par sa souplesse et sa détente, mais constatons aussi la défectuosité de son bloquage qui coûta au moins deux buts à son équipe.

Enfin ce fut un excellent entraînement double à tous points de vue, philantropique, la recette étant destinée à une œuvre de bienfaisance.

Excellent arbitrage de M. Péterens.

LES BUTS

Premier but. — Trois minutes avant la fin de la première mi-temps, l'arrière de l'Union dégagé le demi-droit fivois reprend en volée et adresse à son extrême un « roulé ». Ce dernier centre en vitesse et le centre-avant fivois reprend co volée un ballon que le gardien adverse ne peut parer.

Ce point est de toute beauté par son classicisme.

Deuxième but. — A la trentième minute, un centre de Henno est repris par Lenart qui marque.

Troisième et quatrième buts. — A la 34e et à la 36e minute, la triplette centrale fivoise approche du but par passes redoublées. Le gardien de l'U. F. intervient heureusement mais bloque imparfaitement et la balle lui est soulifée la première fois par Lenart, la seconde par Lalande.

Cinquième but. — Peu de temps avant le coup de sifflet final, Henno adresse un centre que le bask voulant dégager de la tête place hors de portée de son camarade, ultime défenseur.

LES ÉQUIPES

S. C. F. : Degan ; Mahieu et M. Vandeponselle ; Vantroost, Brilleman, Diereudonck ; Henno, Lalande, Lénart, A. Vandeponseele, Lechieu.

U. F. : Dickson ; Loridan et Bertaux ; Dilhorce, Bouckson De Ginestou ; Wanyn, Campion, Barbet, Cailleux, Guillermin.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Amiens A.C. et C.A. Paris font match nul : 1 à 1.

AUTRES RÉSULTATS

Fortuna de Leipzig bat Red Star par 5 buts à 2.
Olympique de Marseille bat Sastidienne de Bordeaux par 5 buts à 2
Mulhouse bat Belgique par 3 buts à 2.
Olympique de Marseille bat Sporting Club de la Sastidienne par 5 buts à 2.
Fortuna de Leipzig bat Red Star Olympique par 5 à 1.
U.S. Arménienne bat C.D. Ellancourt par 2 à 1.
Club Français bat C.A.S. Généraux par 5 à 0.
Amiens Athlétic Club et C.A. Paris font match nul 1 à 1.
U.S. Pérenchies bat R.C. Lens par 1 but à 0.
A.S. Valentigney bat C.S. St-Chamond par 5 à 2.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Stade Français bat Racing Club Narbonnais par 16 points à 8.
Stade Toulousain bat A.S. Carcassonnais par 8 points (2 essais) à 8.

BOXE

LES NORDISTES A PARIS

Hier après-midi, au Central Sporting Club a eu lieu une rencontre entre boxeurs parisiens et nordistes. L'équipe de Paris s'est assuré l'avantage par 4 victoires à 1. Cependant, il convient de dire que les Nordistes ont fait bien meilleure impression qu'au cours des précédentes rencontres disputées dans la capitale.

Voici les résultats techniques : Pannekoeque (Nord) bat Muller (Paris), abandon au 3e round.
Otto Mayer (Paris) bat Declercq aux points.
Leclercq (Nord) bat Douillet aux points.
Galvin (Paris) bat Dujardin aux points.
Bardolin (Paris) bat Pollet par arrêt du l'arbitre au 9e round.

UN MATCH FRANCO-AMÉRICAIN A LONDRES LE 9 JUIN

On annonce qu'un match de boxe entre le français Moracchini et l'américain Pancho Dancio, se disputera à Londres le 9 juin.

DÉFIS RELEVÉS

Géo Marx relève les défis de Lenzetti, de Lille, et de Broda, de Barlin. Écrire à M. Roland, 203, rue de Paris, Lille.

HIPPISME

Courses de Lille

C'est sous l'égide d'une température idéale que s'est déroulée hier dimanche la troisième réunion de la Société des Courses de Lille. La grande foule des fervents n'avait pas manqué de se rendre en ce premier jour du joli mois de mai, à l'Hippodrome du Bois de la Deule. Le brin de muguet leur portera-t-il chance ?

Courses toutes intéressantes avec des départs et des arrivées d'un pathétique intérêt. Aucun accident n'altéra le grand succès de la journée et ni le moindre incident ne jeta la plus petite note discordante.

Fortes cotes dans l'ensemble avec tout particulièrement à signaler, celle de « Toinette » dans la quatrième course (le heat) qui rapporta au pesage 541 francs pour 10 francs et aux tribunes la formidable côte de 1.016 fr. 50 pour 5 francs.

La musique du 43e R.I. qui, comme tous jours, était présente, sut se faire apprécier dans sa valeur artistique.

La Commission organisatrice retiendra cette réunion comme une des plus mémorables. C'est dire tout le mérite qui lui revient.

Ci-dessous les résultats techniques en détail.

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 15 mai, à 14 heures.

1. A la Gare, à P. Bassouville. — 2. Turlurette II, à F. Gillo. — 3. Une Javanaise, à A. P. Viel.
Pesage : g. 57.00 ; p. 14.00 ; p. 20.00 ; p. 12.00.
Tribunes : g. 30.50 ; p. 8.50 ; p. 11.00 ; p. 7.00.
Pelouse : g. 25.50 ; p. 8.00 ; p. 12.50 ; p. 6.50.
2e COURSE. — 1. Séducteur à A. Germane. — 2. Val d'Eure à B. Hubelbrecht. — 3. Ormondale, à H. Vanlandeghem.
Pesage : g. 283.00 ; p. 76.00 ; p. 29.50 ; p. 41.50.
Tribunes : g. 162.00 ; p. 45.50 ; p. 15.50 ; p. 16.50.
Pelouse : g. 151.50 ; p. 44.00 ; p. 16.50 ; p. 21.50.
3e COURSE. — 1. Rifle Achille Fould. — 2. Montanus, à S. Lanzenberg. — 3. Mandres, à Germane. Legros.
Pesage : g. 18.50 ; p. 14.00 ; p. 33.00 ; p. 16.00.
Tribunes : g. 10.50 ; p. 1.00 ; p. 26.50 ; p. 9.00.
Pelouse : g. 6.50 ; p. 10.00 ; p. 18.00 ; p. 8.00.
4e COURSE. — 1. Toinette, à O. Gyselinck. — 2. Rully, à Alb. Roelens. — 3. Pont du Diable, à A. d'Haene.
Pesage : g. 541.00 ; p. 137.50 ; p. 194.50 ; p. 73.50.
Tribunes : g. 1016.50 ; p. 165.00 ; p. 108.50 ; p. 45.00.
Pelouse : g. 158.00 ; p. 42.50 ; p. 62.50 ; p. 32.00.
5e COURSE. — 1. Cadegrousse, à Jean Stern. — 2. Le Tonkin, à Georges Baugatz.
Pesage : g. 22.00 ; p. 15.50 ; p. 17.00.
Tribunes : g. 9.50 ; p. 6.00 ; p. 6.50.
Pelouse : g. 10.50 ; p. 6.50 ; p. 7.00.
6e COURSE. — 1. Toinette, à O. Gyselinck. — 2. Rully à Alb. Roelens. — 3. Upsilon V, à H. Cérasi-Maillard.
Pesage : g. 66.00 ; p. 25.00 ; p. 26.50 ; p. 30.00.
Tribunes : g. 33.50 ; p. 13.50 ; p. 13.50 ; p. 16.00.
Pelouse : g. 22.00 ; p. 9.50 ; p. 12.50 ; p. 22.50.
7e COURSE. — 1. Moutmorency II, à Mathurin Pantall. — 2. Envol, à G. Wattiaux.
Pesage : g. 33.50 ; p. 22.50 ; p. 37.00.
Tribunes : g. 17.00 ; p. 9.00 ; p. 11.50.
Pelouse : g. 13.50 ; p. 9.00 ; p. 17.00.

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re COURSE — 1. Huncric Chancelier, g. 441.00 ; p. 136.50. — 2. Cocam, J. Jennings, p. 70.50. — 3. Saint Bonnet, Esling, p. 64.50.
2e COURSE. — 1. King Arthur, Sharpe, g. 18.00 ; p. 13.00. — 2. Titan, Lister, p. 15.00.
3e COURSE — 1. Mou Talisman, H. Semblat, g. 15.00 ; p. 12.50. — 2. Caravanne, Mac Gée p. 17.50.
4e COURSE. — 1. Gold Tip, R. Brethes, g. 35.50 ; p. 19.00. — 2. Henri de Navarre, A. Sharpe, p. 24.50.
5e COURSE. — 1. Blackrock, Sharpe, g. 47.00 ; p. 18.00 — 2. Brian Burw, Jennings, p. 12.50. — 3. Setting Sen, Gardner, p. 57.00.
6e COURSE — 1. Coram Esling, g. 27.50 ; p. 16.00. — 2. Entrecbat, Lister, p. 21.00. — 3. Rabican, B. Brethes, p. 23.00.

NOS PATRONS-PRIMES POPULAIRES

Des Blouses

A gauche : Patron N° 6074. Métrage : 1 m. 80 de tissu en 100.
A droite : Patron N° 6075. Métrage : 2 m. 25 de tissu en 100.

Élégante dans sa simplicité, la blouse N° 6074 est en taffetas vert pâle. Le devant, très largement croisé s'orne de quelques plis nervurés pris sous un empiècement ; un joli mouvement de galon en métal, ou une bande de soierie brodée, souligne la blouse des côtés. Le patron 6075, est un chemisier en crêpe reversible, avec gilet rayé de plis fins, le bras simulant une ceinture entièrement faite de nervures, donne la blouse ample de la taille. L'envers du tissu sera utilisé pour la garniture. O. G.

Notre Patron-Prime Populaire

Il suffit de remplir le bon ci-dessous, d'indiquer le numéro du patron choisi et de nous envoyer la somme de *1 fr. 50 en timbres-poste* pour recevoir

LE PATRON-PRIME

du modèle choisi dans le *Réveil*.

Bon pour le Patron-Prime Populaire

N°

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron-prime populaire
N° .....
M .....
rue .....
à .....
département .....
Ci-joint la somme de 1 franc 50

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME POPULAIRE à l'adresse suivante :

SERVICE DES PATRONS-PRIMES POPULAIRES
RÉVEIL
186 bis, rue de Paris — LILLE

AUTOMOBILISTES, ATTENTION !

Nous recevons de M. Hudelo, Préfet du Nord, la circulaire suivante qu'on nous prie d'insérer.

« De nombreuses infractions au code de la route ont été depuis quelque temps constatées notamment en ce qui concerne l'éclairage des véhicules automobiles dont les phares au mépris des règlements en vigueur, projettent une lumière éblouissante à la rencontre d'autres usagers de la route. Les automobilistes sont avisés, en conséquence, que des instructions sévères ont été données aux services de police pour qu'ils exigent avec fermeté, la stricte application des dispositions de l'article 24 du décret du 31 décembre 1922. »